

# Pharmacies

Qui sont mes principaux clients ?

A



Clients professionnels

Exemples: entreprises, cliniques, EHPAD, professionnels de santé

B



Client particulier



## Ce qu'il me faut pour respecter la réglementation

1

Logiciel de caisse  
([Explication](#))

Certifié et paramétré avec les mentions obligatoires demandées par l'Etat

→ Permet d'envoyer les transactions réalisées avec les particuliers à l'Administration de façon automatisée

2

Logiciel de facturation

Paramétré pour effectuer des factures au bon format (Factur-X)

→ Permet le dépôt de ces factures (avec [mentions obligatoires](#)) à l'Administration sans risque de rejet

3

Adhésion Plateforme Agrée (PA) avant le 01/09/26

Obligatoire pour recevoir et envoyer les factures ainsi que les données de transactions avec les particuliers (voir calendrier)

→ Permet de bénéficier de services annexes



Points d'attention:

- **Veillez à utiliser des logiciels / caisses enregistreuses qui créent automatiquement les factures au format-X et les déposent sur la plateforme et génèrent automatiquement le fichier des ventes aux particuliers.**
- Rappel : Facture obligatoire si le salarié fait une demande explicite et/ou si le montant est supérieur à 150€

# Schéma récapitulant mes obligations

Mon client est ...

1

Professionnel  
français

Je dois

- ✓ Créer ma facture électronique au bon format
- ✓ L'envoyer sur ma Plateforme Agrée (PA) **au fil de l'eau**



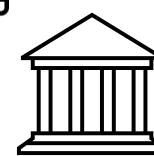
1. Crédit de facture



2. Envoi sur ma plateforme



3a Envoi sur la plateforme de mon client



3b. Informations envoyées à l'Administration Fiscale

Le client reçoit la facture sur sa plateforme

2

Particulier ou entreprise étrangère

- ✓ Envoyer les recettes (pas de format imposé pour la vente) sur ma Plateforme Agrée **tous les 10 jours (1)**



Client  
Particulier

1. Encaissement note



Je donne mon ticket au client

2. Envoi automatique ou saisie manuelle sur ma plateforme

E-reporting (données de transactions)



3. Informations envoyées à l'Administration Fiscale

(1) En cas d'imposition au régime réel normal mensuel

3

Opérations relevant de [l'article 261.4 du CGI](#)

- ✓ **Soins à la personne** de type actes de vaccination



**Mes opérations sont exonérées**

Je n'ai aucune obligation en termes de facturation et de déclaration **sauf option à la TVA**



En cas de prestations de services, je dois également transmettre mes données de paiement, en **indiquant la réception du règlement sur ma plateforme, tous les 10 du mois suivant** (en cas d'imposition au régime réel normal mensuel ou trimestriel).